

<b>Fiche de spécifications</b>		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2A	<i>Niveau</i> : Logement
<b>Présence d'une pièce climatisée : CLIM</b>		
	<i>Date</i> : 18/06/2019	<i>Numéro de version</i> : 6

### Rappels généraux

- Toute unité cohérente du champ a une modalité redressée identique à la modalité déclarée de la variable concernée. On procède à un redressement si l'unité appartient à une région d'incohérence.
- Lorsqu'on redresse une variable par hot-deck, la recherche du donneur s'effectue dans l'ensemble des unités du champ, cohérentes pour cette variable, en choisissant celui dont l'identifiant est le plus proche parmi les unités déjà traitées (proche au sens DEPCOM\_CODE!!ZC!!ADR\_RANG!! LOG\_RANG pour une variable de niveau logement ; au sens DEPCOM\_CODE!!ZC!!ADR\_RANG!! LOG\_RANG!!IND\_RANG pour une variable de niveau individu).

### Champ des logements

La présence d'un climatiseur dans un logement n'a de sens que si le logement est ordinaire et d'outre-mer (LNATUR\_R=L1 et ENR\_LOG=2<sup>1</sup>).  
La valeur des logements non ordinaires ou de métropole est « » ; la valeur de l'indicateur de redressement est « / ».

### Définition

Les modalités de présence déclarée (CLIM\_X) et redressée (CLIM\_R) d'un climatiseur sont identiques :

<b>Présence d'un climatiseur (CLIM)</b>	
Modalité	Signification
1	Présence
2	Absence

### Règles de gestion et hypothèses de redressement

Un climatiseur est présent dans le logement seulement s'il dispose d'électricité.

Le redressement s'appuie sur les hypothèses selon lesquelles :

- La présence d'un climatiseur dans le logement dépend, en plus de la présence d'électricité, de la présence de personnes et de l'aspect de son bâti.
- Sans déclaration, le logement ne dispose probablement pas d'un climatiseur.

### Utilisation de la présence de personnes dans le logement (NPERQ), variable intermédiaire

La présence de personnes dans le logement (NPERQ) distingue les logements occupés de ceux inoccupés. Cette variable est spécifiée dans la fiche de présence redressée d'installations sanitaires (SANI\_R) et est utilisée pour les redressements des variables suivantes dans les logements ordinaires, dans l'ordre de traitement (toutes ces variables sont traitées dans R2A) :

<sup>1</sup>Techniquement, le champ s'appuie sur une indicatrice MET\_DOM calculée selon des départements écrits « en dur ».

- année d'emménagement (AEMM\_R) ;
- présence d'installations sanitaires (SANI\_R) ;
- présence d'eau potable (EAU\_R) ;
- présence de WC (WC\_R) ;
- présence d'une baignoire ou d'une douche (BAIGN\_R) ;
- présence d'une cuisine (CUIS\_R) ;
- présence d'un chauffe-eau solaire (CHEAUS\_R) ;
- présence d'électricité (ELEC\_R) ;
- présence d'un climatiseur (CLIM\_R) ;
- présence d'un moyen de chauffage (CHAUF\_R) ;
- présence d'un emplacement de stationnement (GARL\_R).

### Action d'imputation

<b>Indicateur de redressement de la présence d'un climatiseur (I_CLIM_R)</b>	
Modalité	Signification
1	Valeur non déclarée ou différente des modalités connues
2	Présence déclarée d'un climatiseur (CLIM_X=1) alors que le logement ne dispose pas d'électricité (ELEC_R=2)
C	Valeur cohérente

#### ➤ 1<sup>re</sup> région d'incohérence (I\_CLIM\_R=1)

CLIM\_R ← hot-deck parmi les donneurs potentiels de même présence d'électricité (ELEC\_R), de même indicateur de présence de personnes dans le logement (NPERQ) et de même aspect de bâti (ASPB\_R).

En cas d'absence de donneur, le logement ne dispose pas d'un climatiseur (CLIM\_R ← 2).

#### ➤ 2<sup>e</sup> région d'incohérence (I\_CLIM\_R=2)

Le logement ne dispose pas d'un climatiseur (CLIM\_R ← 2).

### Rappel de modalités

<b>Présence d'électricité (ELEC)</b>	
Modalité	Signification
1	Présence
2	Absence

<b>Aspect du bâti (ASPB)</b>	
Modalité	Signification
1	Habitation de fortune
2	Case traditionnelle
3	Maison ou immeuble en bois
4	Maison ou immeuble en dur